

M. Speakman:

Q. Cet intérêt est payable à partir du jour où les paiements sont en souffrance, comme à l'heure actuelle d'ailleurs. J'étais sous l'impression qu'il faudrait faire quelque chose pour encourager les soldats à payer, autrement ils ne seraient pas capable de faire les paiements. Cette suggestion se rattache à la première?—R. Oui, elle découle de la première.

Q. Il vous faut cet encouragement?

Le président:

Q. Puis voici la troisième proposition:

“On devra accorder à tous les colons un escompte au taux de 5 p. 100 par année sur les paiements de principal faits avant la date où ils sont dus.”

Cette proposition découle aussi de la première?—R. Oui.

M. SPEAKMAN: Et dans ce cas, c'est un encouragement.

Le président:

Q. Les obligations du pays restent les mêmes?—R. Il y a un point qu'il nous faudrait, je crois, mentionner; il faudrait arrêter une mesure permettant au ministère des Finances de créditer le plein montant; autrement cet escompte apparaît comme étant une perte pour notre système.

M. Shaw:

Q. Vous voulez dire sur le principal? Prenez la perte sur le principal?—R. Je veux dire ceci. Supposons qu'un colon se prévaudrait de ce privilège et nous paierait le plein montant de son prêt. S'il nous devait \$1,000 et nous payait en plein, il ne nous paierait que \$646; c'est-à-dire que l'escompte serait de \$354; c'est l'escompte pour 25 ans sur le montant. Je crois, dans ce cas, que le ministère des Finances devrait porter à notre crédit le plein montant de \$1,000, parce qu'il n'est pas juste à l'égard de notre système de dire que le montant de \$646 seulement nous a été crédité.

M. Caldwell:

Q. Parce que le ministère des Finances a l'usage de cet argent et qu'il paie un intérêt de 5½ p. 100 pour cet argent?—R. Oui.

M. CALDWELL: Puis-je faire remarquer ici que nous entrons dans les détails de ce projet. Nous ne devrions nous arrêter qu'au principe de la proposition et non à autre chose.

Le PRÉSIDENT: Nous connaissons le projet et il est bien clair, et nous avons demandé au témoin ce que coûterait sa mise à exécution. C'est tout ce dont nous avons besoin.

M. BROWN: Il nous a exprimé l'opinion que cela nuirait en quelque sorte...

Le PRÉSIDENT: Cela nuirait tout comme toute autre chose, tout comme les déficits des chemins de fer Nationaux nuisent à nos finances.

M. BROWN: Tout cela pourrait être arrangé grâce à un système de tenue de livres.

Le TÉMOIN: Je ne fais que signaler le fait que si vous enlevez l'intérêt vous enlevez du coup tout l'actif. Il était à la vérité bien raisonnable de supposer que le système subviendrait à ses propres frais grâce à l'accumulation de l'intérêt et il en serait ainsi avec l'accumulation de, disons, 2, p. 100 d'intérêt, mais le fait de tout enlever ne laisse absolument rien pour couvrir le coût de l'administration de ce système.

Le PRÉSIDENT: Cela ne fait pas de doute. Si vous enlevez l'intérêt il faudra arrêter une mesure quelconque pour le remplacer.